

VAE : EXEMPLES DE PROJETS

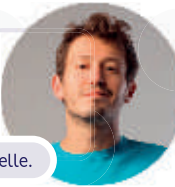


Pierre souhaite se reconvertir vers le métier de formateur en validant ses expériences dans le domaine de l'industrie.

» Avec son Bac Pro obtenu par VAE, il entrera en formation de formateur.

Marc valide son expérience professionnelle de 5 ans en pétrochimie pour évoluer vers un statut d'agent de maîtrise.

» Il vise un Titre Professionnel de technicien de maintenance industrielle.



Karine a valorisé des activités sportives bénévoles pour prendre des responsabilités dans une fédération sportive.

» Karine a obtenu son Brevet Professionnel JEPS à l'issue de sa VAE.

Léa a démarré sa carrière comme assistante et après avoir évolué dans son entreprise, elle a officiellement valorisé son expérience.

» Grâce à sa VAE, Léa a obtenu un Bac+2 (diplôme de niveau 5).



À la recherche d'un emploi, **Aurélie valide ses années d'expérience dans le secteur de l'aide à domicile auprès de particuliers.**

» Elle vise un Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (DEAES).

Après 15 ans dans le commerce, **Aymeric souhaite reprendre un fonds de commerce** et obtenir des prêts auprès de la banque.

» Il valide un BTS Management Opérationnel Commercial (MOC).



Autodidacte, **Rachid a gravi tous les échelons dans l'entreprise** et occupe aujourd'hui une fonction d'encadrement.

» Il prépare un Titre Professionnel de Chef de chantier.

Plus d'informations sur le site internet vae.normandie.fr

LES POINTS RELAIS CONSEIL

DES LIEUX D'INFORMATION ET DE CONSEIL SUR LA VAE

SEINE-MARITIME

DIEPPE
8 avenue Normandie, Sussex
BP 98
76203 Dieppe
02 35 84 96 56
mlsca@mlsca.org

ELBEUF
25 rue Camille Randoing
76500 Elbeuf
02 32 96 44 30
prc.vae@ml-elbeuf.org

FÉCAMP
CIO
95 rue Jules Ferry
76400 Fécamp
02 35 95 01 43
conseilvae@cibc-normandie.fr

FORGES-LES-EAUX
Mairie
7 place Brévière
76440 Forges-les-Eaux
02 76 55 57 13
conseilvae@cibc-normandie.fr

LE HAVRE
10 rue du Maréchal Delattre de Tassigny
76600 Le Havre
07 62 00 86 87
prc.vae-lehavre@infrep.org

LE TRÉPORT
Rue de l'ancienne Verrerie
76470 Le Tréport
02 35 86 88 59
mlsca@mlsca.org

LILLEBONNE
Mission Locale Pays de Caux Vallée de Seine
Parc d'Activités du Manoir
Maison des Compétences
76170 Lillebonne
02 35 38 19 89
prc.vae@ml-lillebonnecauxseine.fr

ROUEN
Rouen droite
Immeuble Vauban
Bâtiment A
4-20 passage de la Luciline
76000 Rouen
02 76 55 57 13
conseilvae@cibc-normandie.fr

Rouen gauche
108 avenue de Bretagne
Immeuble Le Rollon
76100 Rouen
02 35 62 60 27
prc.vae-rouen@infrep.org

YVETÔT
20 rue Carnot
76190 Yvetôt
02 35 95 01 43
prc.vae-yvetot@mission-locale-csa.fr

BERNAY
Entreprise Accés
22 rue Charentonne
27300 Bernay
02 76 55 57 13
conseilvae@cibc-normandie.fr

EVREUX
CIBC
52 rue Victor Hugo
27000 Evreux
02 76 55 57 13
conseilvae@cibc-normandie.fr

LES ANDELYS
Annexe Mairie
Rue des Oiseaux
27700 Les Andelys
02 32 25 06 72
vae@mlv2a.fr

LOUVIERS
5 rue saint Louis
27400 Louviers
02 32 25 06 72
vae@mlv2a.fr

PONT-AUDEMER
Pôle Santé
57 bis route de Lisieux
27500 Pont-Audemer
02 76 55 57 13
conseilvae@cibc-normandie.fr

VAL DE REUIL
4 rue Septentrion
27100 Val de Reuil
02 32 59 76 90
vae@mlv2a.fr

VERNON
Centre Social Simone Veil
15 boulevard Aylmer
Les Valmeux
27200 Vernon
02 32 59 76 90
vae@mlv2a.fr

CALVADOS

CAEN
52 rue saint Gabriel
14000 Caen
02 31 47 40 40
prc.vae14@trajectio.fr

NONANT
Espace Vitamines
ZA de Nonant
Rue des Longues Haies
14400 Nonant
02 31 47 40 40
prc.vae14@trajectio.fr

LISIEUX
22 rue des Arts
14100 Lisieux
02 31 47 40 40
prc.vae14@trajectio.fr

HONFLEUR
4 rue Alexandre Dubourg
14600 Honfleur
02 31 47 40 40
prc.vae14@trajectio.fr

VIRE
Lycée Jean Mermoz
GRETA Portes Normandes
1 rue Georges Fauvel
14500 Vire
02 31 66 25 00
prc-vire@ac-caen.fr

MANCHE
AVRANCHES
CIO Avranches
1 rue saint Martin
50300 Avranches
02 33 58 72 66
prc-avranches@ac-normandie.fr

CARENTAN-LES-MARAIS
11 boulevard de Verdun
50500 Carentan-les-Maris
02 33 05 62 08
greta-st-lo@ac-caen.fr

CHERBOURG-EN-COTENTIN
MEF du Cotentin
1 rue d'Anjou
50130 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 01 64 64
mif@mef-cotentin.com

COUTANCES
Centre de Formation GRETA Côtes Normandes
18 avenue de la République
50200 Coutances
02 33 91 05 40
prc-coutances@ac-caen.fr

GRANVILLE
Lycée Juliot de la Morandière
Rue des Lycées
BP 639
50406 Granville Cedex
02 33 91 10 28
prc-granville@ac-caen.fr

SAINT-LÔ
242 rue de l'Exode
50000 Saint-Lô
02 33 05 62 08
greta-st-lo@ac-caen.fr

VALOGNES
Espace Emploi Formation MEF/MSAP
Cœur Cotentin
22 rue de Poterie
50700 Valognes
02 33 40 33 71
mif@mef-cotentin.com

ORNE
ALENÇON
26 rue du Pont Neuf
61000 Alençon
02 33 62 30 80
prc.vae61@trajectio.fr

ARGENTAN
1 rue de la Sente aux Bois
61200 Argentan
02 33 62 30 80
prc.vae61@trajectio.fr

FLERS
16 rue Jacques Durmeyer
61100 Flers
02 33 62 30 80
prc.vae61@trajectio.fr

L'AIGLE
3 rue Jean-Baptiste Réveillon
61300 L'Aigle
02 33 62 30 80
prc.vae61@trajectio.fr

Le saviez-vous ?

Les Points Relais Conseil, membres du Res^{PRO} Normandie

Le RésO'Pro Normandie rassemble les acteurs de l'orientation et de l'information métiers en Normandie. Les Points Relais Conseil, membres de ce réseau, vous informent et vous conseillent sur la Validation des Acquis de l'Expérience.

Plus d'informations sur vae.normandie.fr

Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie
115 Bd de l'Europe - 76000 Rouen - Tél. 02 32 18 82 80 - Contact : vae@orientation-normandie.fr

DES PARCOURS - une vae - DES MÉTIERS

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



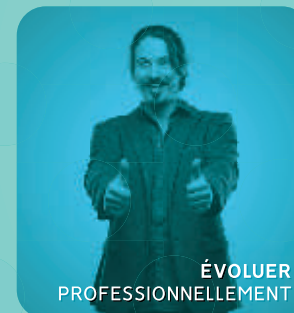
CRÉER
OU REPRENDRE
UNE ENTREPRISE



SÉCURISER SON
EMPLOI



SE RECONVERTIR



ÉVOLUER
PROFESSIONNELLEMENT



BOOSTER
SA RECHERCHE
D'EMPLOI



PASSER
UN CONCOURS



VALORISER
SES COMPÉTENCES



ACCÉDER
À UNE FORMATION
SUPÉRIEURE



OBTENIR UNE
RECONNAISSANCE
OFFICIELLE

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

VOUS AVEZ UN PROJET PROFESSIONNEL ?

Et si vous valorisiez les compétences acquises au cours de vos expériences professionnelles et personnelles, jusqu'à l'obtention d'une certification, d'un titre ou d'un diplôme ?

- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un parcours accompagné. Elle s'appuie sur de nombreux professionnels selon les étapes, dont les Points Relais Conseil, membres du RésO'Pro, les certificateurs et les accompagnateurs.
- La Validation des Acquis de l'Expérience est un droit inscrit dans le code du travail et dans le code de l'éducation.

Avec quel(s) financement(s) ?

Quelle que soit votre situation personnelle ou professionnelle, il existe des financements adaptés à votre projet.

Votre situation	Financeurs	Cadre du financement
Salarié CDI, CDD, Intérim...	Entreprises	Dans le cadre du plan de développement des compétences Dans le cadre du compte personnel de formation (CPF)
	OPCO	Dans le cadre des accords de branche
Agent public	Administrations, établissements publics	Dans le cadre du plan de formation Dans le cadre du compte personnel de formation (CPF)
Non salarié Professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...	Organismes collecteurs	Dans le cadre de la prise en charge prévue par les organismes, fonds d'assurance formation (FAF)
Demandeur d'emploi Indemnité ou non	Région	Dans le cadre d'une aide individuelle versée à la personne
	Pôle emploi	Dans le cadre d'une demande individuelle du demandeur d'emploi
Toute personne souhaitant acquérir, compléter ou adapter une certification	L'intéressé lui-même ou avec des aides publiques éventuelles	Sur ses fonds propres

Discutez-en avec votre conseiller au Point Relais Conseil le plus proche.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- Vous avez entendu parler de la VAE, des possibilités qu'elle offre ?
- Cette démarche vous intéresse ?
- Comment procéder ?

Voici 5 étapes pour mener à bien votre projet.

.....
Vous avez besoin d'en savoir plus ?

- *Comment la VAE peut-elle servir votre projet ?*
- *Comment ça marche ?*
- *À quel diplôme, titre ou certificat de qualification pouvez-vous prétendre et comment l'identifier ?*



ÉTAPE 1

VOUS AVEZ AU MOINS UNE EXPÉRIENCE D'UN AN

Vous êtes en mesure de fournir des documents (bulletins de salaire ou attestations) certifiant que vous avez exercé durant au moins 1 an des activités professionnelles rémunérées ou bénévoles ?

Votre demande peut être acceptée.

ÉTAPE 2

VOUS CIBLEZ VOTRE CERTIFICATION

Un conseiller du **Point Relais Conseil** vous aidera à :

- Analyser votre expérience,
- Rechercher les certifications possibles,
- Connaître les organismes valideurs.

PLUS D'INFOS

Que font la **Région Normandie** et l'**Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers** pour la VAE ?

Dans le cadre de leur mobilisation en faveur de l'orientation et de la formation des Normands, la Région Normandie et des Métiers sont chargées d'organiser l'information et de conseiller sur la validation des acquis de l'expérience.

La Région Normandie finance notamment les 33 points relais conseil (PRC) VAE en Normandie qui vous informent, vous conseillent et vous aident dans vos démarches. Elle finance aussi les parcours VAE menés par les demandeurs d'emploi.

Adressez-vous à un Point Relais Conseil (PRC) VAE

Ce sont des lieux de proximité, neutres et gratuits, qui vous proposent des réunions d'information et des entretiens individuels.



.....

Où trouver les coordonnées et adresses des Points Relais Conseil et organismes ?

- Les Points Relais Conseil de Normandie figurent au dos du document.
- Pour connaître les organismes valideurs en Normandie, rendez-vous sur vae.normandie.fr.

ÉTAPE 3

VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE

La demande doit préciser l'intitulé exact du diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle visé et être accompagnée :

- Des documents attestant de vos activités pendant au moins 1 an,
- D'un inventaire des activités en rapport direct avec la certification.

Si votre dossier est accepté, il est recevable par l'organisme ou l'institution qui délivre la certification ou qui en est responsable.

.....
Puis-je être aidé pour constituer mon dossier ?

- Pour constituer ce dossier, vous pouvez bénéficier d'une aide méthodologique. Renseignez-vous auprès des organismes valideurs ou des points relais conseil.

ÉTAPE 4

VOUS VOUS PRÉPAREZ À ÊTRE ÉVALUÉ·E

Les modalités d'évaluation diffèrent selon l'organisme ou l'institution qui en est responsable.

Vos compétences seront évaluées suivant l'un des deux modes ci-dessous :

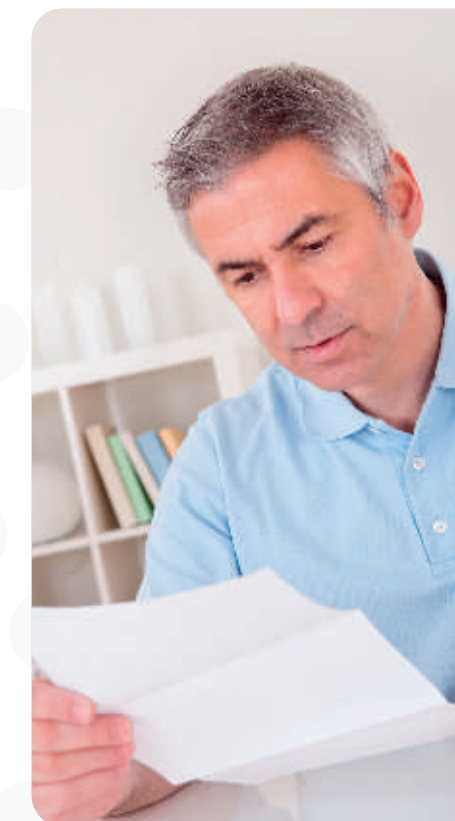
Vous êtes évalué·e lors d'une mise en situation

- Pour certains titres, notamment ceux délivrés par le ministère chargé de l'Emploi, les compétences sont évaluées en situation de travail (réelle ou reconstituée),
- Les conditions du contexte professionnel habituel sont respectées,
- Des formateurs et des professionnels évaluent vos compétences.

OU

Vous constituez un dossier écrit

- Il sera destiné au jury,
- Il comporte un ensemble de questions vous invitant à décrire au mieux vos activités,
- Vos réponses permettront de mettre en relation vos compétences et celles qui sont exigées par le référentiel de la certification visée.



ÉTAPE 5

LE JURY DONNE SA RÉPONSE

Le jury délivre toute ou partie de la certification. Il est composé de représentants qualifiés des professions, d'enseignants, de formateurs.

La décision du jury vous est notifiée officiellement par écrit.